



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 12 mars 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question orale à Monsieur le Ministre de la Culture concernant les diagnostics archéologiques prévues dans la loi de la protection du patrimoine en relation avec la construction d'une installation agri-photovoltaïque.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Jeff Boonen

Député